

Réflexions personnelles et recommandations concernant la réforme électorale

Mike Polowick

Cet enjeu, plus que tout autre, m'a incité à m'impliquer davantage dans la politique canadienne. J'ai, dans le passé, écrit des lettres et signé des pétitions en ligne pour la FIPA, le projet de loi C-51, le Northern Gateway et d'autres questions, mais cela fait quelque temps déjà que je pense que le Canada aurait besoin d'une forme de représentation proportionnelle, quelle qu'elle soit. Maintenant que le gouvernement se penche sérieusement sur la question, je ne suis pas mécontent et désireux de marquer ma dissidence, mais au contraire enthousiaste et optimiste qu'un vent de changement positif pourrait bientôt souffler. J'ai donc pris part à des événements communautaires, assisté à des audiences et des présentations devant le Comité ERRE en ligne et lu des mémoires comme ceux du Mouvement pour la représentation équitable au Canada et de À l'action.

Après avoir passé près d'une décennie sous la férule d'un faux gouvernement conservateur et regardé le système bipartite hyper partisan des États-Unis sombrer dans l'absurdité (avec des séquelles de plus en plus visibles au Canada), je suis convaincu que notre démocratie coure de graves dangers si elle ne s'adapte pas. Lors de nos plus récentes élections, trois des cinq partis principaux ont fait campagne avec le sujet de la réforme électorale dans leur plate-forme électorale. Une véritable opportunité s'offre à nous! Les choix que nous allons faire laisseront un héritage durable qui affectera la manière de former et la composition de nos gouvernements. Mon souhait est que nous voyions plus de collaboration, des débats plus sains et des compromis qui permettront d'aboutir à des politiques plus stables.

Et ainsi, après avoir peaufiné mon opinion sur le sujet, et vu que la date limite pour les mémoires du public était imminente, je me sens obligé de faire part de mes conclusions au Comité.

Je recommande un système de représentation proportionnelle

Je suis conscient que le Comité a étudié le dossier aussi en profondeur que possible dans un court laps de temps et j'espère que ses recommandations au gouvernement seront suffisamment précises pour que celui-ci soit fortement motivé à les suivre. D'après ce que j'ai lu en ligne et entendu de vive voix, je crois qu'il existe un formidable appétit pour une forme de représentation proportionnelle, quelle qu'elle soit. La forme que cela prendra demeure une importante question. À mon avis, une solution typiquement canadienne qui tienne compte de la situation unique de notre nation serait le meilleur choix possible. Pour cette raison, je suis passablement pour le système hybride urbano-rural proposé par Jean-Pierre Kingsley. En fait, son témoignage devant le Comité m'a impressionné et j'espère que toutes les idées qu'il a exprimées ont été examinées sérieusement. Avant d'en apprendre davantage au sujet de la solution qu'il propose, je penchais pour la représentation proportionnelle mixte (RPM), dont je demeure un adepte.

La mise en œuvre des listes bloquées ou non bloquées de l'un et l'autre de ces systèmes comporte d'importants avantages et désavantages, mais je n'ai pas décidé lequel je préfère. Je crois en revanche qu'il est important que le scrutin demeure simple. Les aspects techniques de la manière dont les votes sont calculés et agrégés ne me préoccupent pas beaucoup et je crois que la plupart des Canadiens pourraient être convaincus que les grandes lignes sont plus importantes que les menus détails. La manière dont on demandera aux gens d'exprimer leurs voix est un de ces aspects

importants qui affectera les perceptions au sujet de n'importe quel nouveau système. Prendre une décision responsable et éclairée au moment de voter ne devrait pas exiger trop de recherche – ce qui peut cependant être nécessaire s'il y a un grand nombre de candidats.

Le vote unique transférable (VUT) ou une autre forme de représentation proportionnelle (RP) serait, à mon avis, encore préférable au système majoritaire à un tour (SMUT), mais ma prédilection va au système hybride urbano-rural ou à la RPM.

Éduquer le public

Un sentiment ou une plainte que j'ai entendu exprimer par un certain nombre de concitoyens est que le processus de consultation auquel le public a été convié a été précipité et n'a pas compris un nombre suffisant de voix. Je comprends qu'Élections Canada a besoin de beaucoup de temps pour assurer la mise en place d'un nouveau système de vote et que le temps presse pour permettre au gouvernement de tenir sa promesse de faire de 2015 la dernière élection sur la base du SMUT. Toutefois, pour imposer un nouveau système pour la prochaine élection et obtenir que l'électorat appuie un tel changement, le public doit comprendre le nouveau système. Expliquer clairement n'importe quel système de représentation proportionnelle à un public de 26 millions d'individus, voire plus, ne sera pas chose facile. J'espère honnêtement que le gouvernement a déjà commencé à élaborer une stratégie pour relever ce défi et y affectera d'importantes ressources.

Je recommande instamment qu'une campagne d'éducation de la population soit « partagée » à travers les médias et rendue accessible en ligne. De brèves vidéos seraient extrêmement efficaces. La Nouvelle-Zélande a produit une vidéo fantastique que j'ai vue sur YouTube (<https://youtu.be/8Uk44aykGg4>) et qui explique en environ deux minutes la version particulière de RPM de ce pays. C'est ce dont le Canada a besoin! Même si l'on faisait appel à la même entreprise de production et qu'ils gardaient l'accent « kiwi », cela resterait brillant. En outre, je recommande la création de produits infographiques accrocheurs, de brefs GIF animés et d'images de type même qui ciblent les jeunes électeurs comme une manière efficace de captiver l'intérêt des Canadiens en ligne, en plus d'articles dans les médias traditionnels et de tracts à distribuer.

Référendum

Le fait de me rendre en personne à des événements communautaires m'a fait rencontrer des concitoyens dont les opinions divergent davantage des miennes que celles que j'ai trouvées sur Internet. J'ai été surpris du nombre de voix puissantes qui disent vouloir un référendum. Je crois comprendre qu'un référendum n'est pas requis par la loi pour changer notre mode de scrutin vu que cela ne requiert pas une modification de la constitution. Les libéraux ont été élus avec le mandat de réaliser leurs promesses électorales, notamment la réforme électorale. Toutefois, les libéraux dirigent actuellement une fausse majorité à la Chambre des communes avec seulement environ 40 % du vote populaire, ce qui affaiblit leur mandat. Toutefois, étant donné que le NPD et le Parti vert ont aussi fait campagne sur une plate-forme qui inclut la réforme électorale, il semble y avoir une réelle majorité de soutien à la Chambre pour cette réforme et donc je ne crois qu'un référendum soit nécessaire dans notre système de démocratie représentative.

Mais, là encore, il est possible qu'il y ait des partisans des libéraux, du NPD ou du Parti vert qui souhaiteraient un référendum. Également, il existe un précédent dans diverses juridictions d'un bout à l'autre du pays qui veut que l'on tienne un référendum lorsque l'on tente de modifier aussi profondément notre démocratie. Le gouvernement ignore les voix de l'opposition qui demandent la tenue d'un référendum à leurs propres risques.

Finalement, je crois que le délai imparti est trop court pour que l'on puisse tenir un référendum. Il serait, techniquement parlant, possible d'apporter les modifications nécessaires à loi référendaire et de tenir un référendum à temps pour qu'Élections Canada puisse préparer la mise en place d'un nouveau système, mais cela serait extrêmement difficile et je ne crois pas qu'il soit possible d'éduquer efficacement la population au sujet du nouveau système en un temps aussi court. Si les gens ne comprennent pas cela, les chances de succès seront considérablement réduites.

Je suggère donc, à titre de compromis, que l'on promette un référendum postélectoral. Ce référendum pourrait offrir trois choix : maintenir le nouveau système, revenir au SMUT ou essayer un système de représentation proportionnelle de type « plan B » révisé (qui pourrait tenir compte des craintes du public à l'égard du système qui a été appliqué à l'élection de 2019). L'argument pour cette nouvelle approche est qu'elle tient compte des préoccupations de tous les Canadiens et qu'elle permettra aux électeurs de prendre une décision éclairée puisqu'il est habituellement beaucoup plus facile d'apprendre quelque chose de neuf en le faisant qu'en se renseignant seulement à son sujet de manière abstraite par la lecture ou en imaginant. Cela constitue en fait une rupture par rapport au précédent établi pour les référendums au sujet de la réforme électorale, mais ces référendums ont été presque entièrement des échecs et je crois que nous devons rompre avec ce précédent. Notre démocratie doit évoluer et elle doit le faire rapidement. Nous devrions chercher sans cesse à améliorer notre système et, si je crois que les changements réalisés cette fois-ci seront profonds, nous continuerons par la suite à le modifier et à l'affiner. Aucun système ne sera parfait et il est probable que nous ferons des erreurs, mais si nous continuons à nous efforcer de faire mieux, nous progresserons. Cela devrait être notre nouveau précédent.

Participation des électeurs

Outre la possibilité de changer notre mode de scrutin, le Comité ERRE examine d'autres manières d'améliorer notre système électoral avec l'objectif d'accroître le taux de participation. Je crois que de faire en sorte que tous les votes comptent (autant que possible) en introduisant la RP est un facteur important pour convaincre les Canadiens de voter. Une autre manière de faire en sorte que tous les votes comptent serait de restaurer les modèles de financement politique de type « subvention (fédérale) par vote » ou « allocation gouvernementale ».

Je ne suis pas pour le vote obligatoire. Je crois fermement que, dans notre société, voter est un droit, non un devoir. Imposer une punition aux abstentionnistes affecterait outre mesure les moins fortunés et entraînerait d'autres conséquences non souhaitées telles que du ressentiment, de la défiance et le « vote de bouffons ». Il serait plus efficace d'instituer davantage d'incitatifs à voter ou de réduire les obstacles, par exemple en faisant des journées d'élections une fête nationale.

Il est possible d'instituer un vote en ligne sûr, mais je crois que cela coûterait incroyablement cher et c'est pour cette raison que je ne suis pas pour. Les risques de ratés sont trop grands et il est donc nécessaire de procéder avec la plus grande prudence. Le gros de la dépense ne sera pas pour l'équipement ou l'infrastructure; ce sera pour l'expertise. Pour garantir une sûreté sans faille, il faudra recourir aux meilleurs et aux plus brillants experts en sécurité informatique. Vu le niveau de sécurité qui règne actuellement sur Internet, les meilleurs et les plus brillants seront très recherchés et vraisemblablement indisponibles pour ce projet – certainement pas tout de suite et pas pour des contrats ordinaires.

Si le but est d'accroître la participation des électeurs en facilitant le vote, alors je ne comprends pas pourquoi le Comité n'envisage pas sérieusement de tout simplement

permettre aux citoyens de voter par la poste. Le système existe déjà; j'ai moi-même voté par courrier lorsque j'ai séjourné à l'étranger. Je crois qu'il est sûr et vérifiable – et une copie papier peut être obtenue si nécessaire. Je sais qu'aux États-Unis certains États utilisent le vote par la poste, notamment Washington et l'Oregon; celui-ci peut donc être considéré comme un système testé et éprouvé dans lequel les gens peuvent avoir confiance. Pour les Canadiens dans les régions éloignées ou ceux qui ont des problèmes de mobilité, cette option encouragerait très vraisemblablement une plus grande participation.

J'ai entendu des opinions partagées au sujet de la proposition d'abaisser l'âge minimal pour voter, mais je crois que 18 ans demeure un âge raisonnable pour exercer le droit de vote. Cela ne veut pas dire que les mineurs doivent être écartés du processus – ce sont de futurs électeurs et les politiciens auraient intérêt à s'en aviser. Je crois que toutes les écoles secondaires devraient faire des élections en même temps que les électeurs, même si les résultats n'avaient pas de valeur officielle. Ce serait l'occasion parfaite pour les élèves d'apprendre et d'acquérir l'habitude de voter. Les candidats devraient visiter les écoles et reconnaître cette possibilité de prendre contact avec de futurs partisans potentiels. Tenir des débats entre des candidats est une manière particulièrement efficace d'intéresser les élèves, car il s'agit là d'une activité qui impressionne davantage. Je parle par expérience dans ce cas-ci puisque j'ai eu la chance d'assister à un débat à mon école entre des candidats originaires de ma circonscription électorale à Calgary et cela nous a laissé à moi et à beaucoup d'autres de mes camarades une impression profonde et durable.

Je reconnais que je ne suis pas très sensibilisé aux défis auxquels nos concitoyens des Premières Nations ont à faire face en ce qui concerne la participation à nos élections, mais je crois qu'il est important d'encourager leur inclusion autant que possible et que des programmes de sensibilisation devraient mettre l'accent sur les renseignements pratiques concernant la manière de voter et les ressources pour rendre cela aussi facile que possible.

Conclusion

Je crois vraiment que ce moment est une occasion exceptionnelle qui pourrait ne pas se présenter de nouveau avant une génération. Le Canada est un grand pays, mais « on peut toujours faire mieux ». Nous devons essayer. Si nous trébuchons ou si nous échouons, nous essaierons de nouveau. Si nous écoutons les experts parmi nous tels que J.P. Kingsley, de même que les préoccupations et les valeurs de nos concitoyens, je suis persuadé que nous améliorerons notre système électoral, notre démocratie et notre société.

Merci de nous avoir donné à nous les Canadiens la possibilité d'exprimer notre vision à ce sujet.

Cordialement,

Mike Polowick
Le 6 octobre 2016

| Vancouver (Colombie-Britannique)